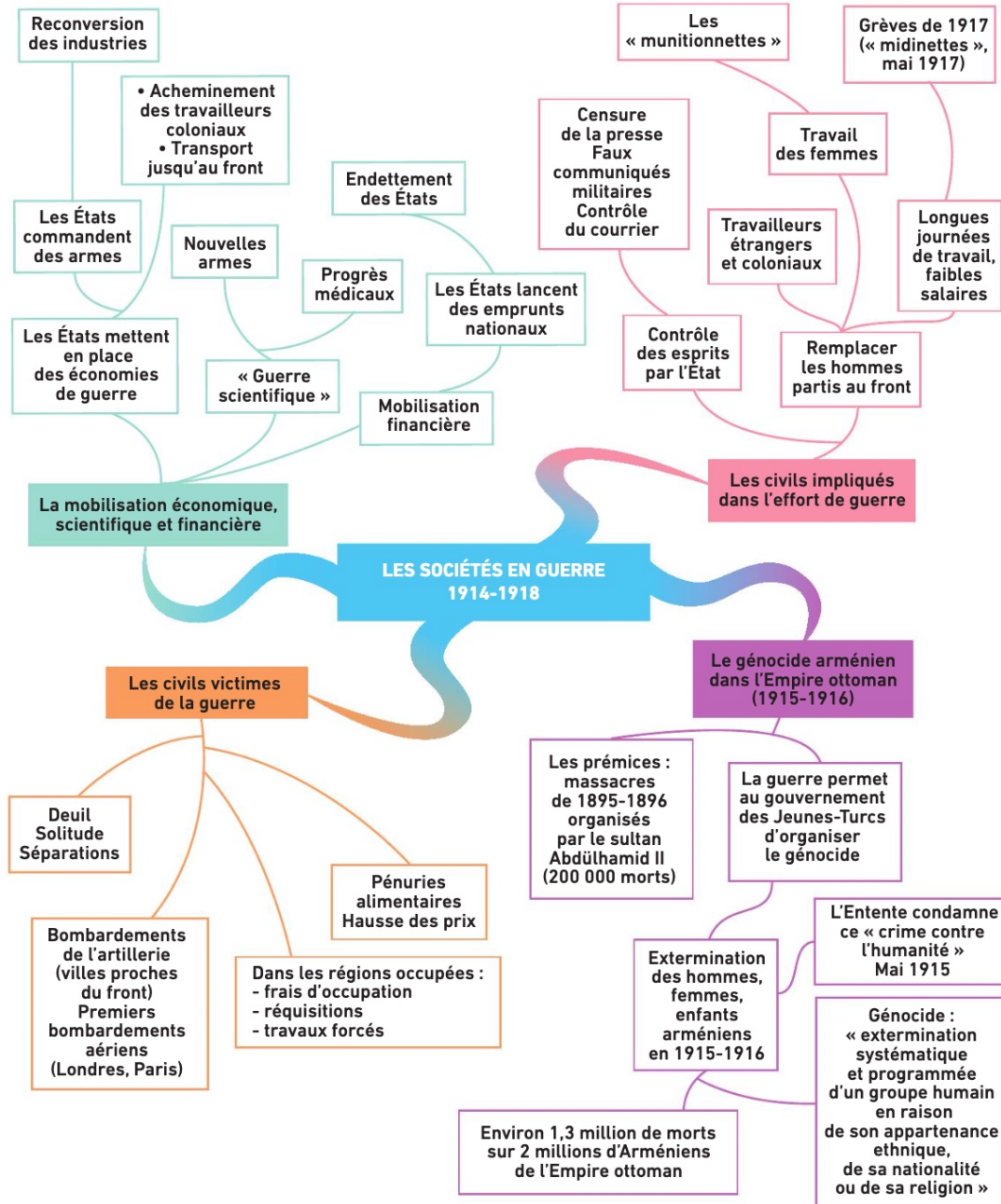




COMPRENDRE LE CHAPITRE



PERSONNAGES ESSENTIELS



Talaat Pacha (1874-1921), membre du gouvernement des Jeunes-Turcs, est un des responsables du génocide des Arméniens en 1915, avec Djemal Pacha et Enver Pacha, deux autres dirigeants du parti des Jeunes-Turcs. → p. 272



Marie Curie (1867-1934) met son travail scientifique au service de l'effort de guerre, en participant à la conception de voitures équipées d'appareils de radiologie pour faciliter l'opération des blessés sur le front. → Bio p. 267



René Viviani (1863-1925), président du Conseil et ministre des Affaires étrangères en 1914, est l'auteur du discours sur l'appel à la mobilisation des femmes du 6 août 1914. → p. 266



Alexandre Millerand (1859-1943), ministre de la Guerre en 1914 et 1915, exprime la volonté du commandant en chef des armées, le général Joffre, durant tout son mandat.



DATES CLÉS

1895-1896

Massacres d'environ 200 000 Arméniens dans l'Empire ottoman sous le sultan Abdülhamid II

7 août 1914

Appel aux femmes françaises de Viviani

Avril 1915

Début du génocide arménien

24 mai 1915

Déclaration de la Triple Entente dénonçant « le crime de la Turquie contre l'humanité et la civilisation » (concernant les Arméniens)

1916

Marie Curie sur le front avec les « Petites Curies », voitures disposant d'appareils de radiologie

Mai-décembre 1917

Grèves en France

NOTIONS À MAÎTRISER

Guerre totale Guerre au cours de laquelle l'État cherche à mobiliser non seulement les soldats mais aussi tous les moyens dont il dispose : finance, économie, science, et donc l'ensemble de la société. Ce concept, utilisé pour la première fois à l'issue de la Première Guerre mondiale, a été défini par l'historien J.-B. Duroselle dans *La Grande guerre des Français, 1914-1918* (Perrin, 1994).

Génocide Terme inventé par le juriste polonais Raphael Lemkin en 1943 et créé à partir du grec *genos*, « race, peuple, groupe », et du verbe latin *caedere*, « tuer ». Adopté par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1948, il consiste donc en une élimination intentionnelle et programmée de populations civiles « dans l'intention de détruire, tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux » (Convention des Nations unies).

Ne pas confondre « front » et « arrière » : le front est la zone où se situent les combats. L'arrière est le territoire situé en dehors des zones de combat dans un pays en guerre.